

## CÉZALLIER BIO (PAYS D'ISSOIRE ET HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ)



Face au constat de la déprise agricole et d'une population de moins en moins nombreuse, les élus du Cézaillier ont initié un projet d'agriculture biologique intitulé le "Cézaillier bio". C'est à partir de 2015 que la dynamique se précise. Plusieurs collectivités se réunissent\* avec le but de fédérer les acteurs entre eux ; agriculteurs, habitants, artisans, commerçants, enfants sont réunis pour faire évoluer le Cézaillier en faveur de pratiques vertueuses pour l'environnement.

*\*ex-communautés de communes du Pays de Massiac, du Cézaillier et Ardes Communauté. Ces communautés de communes ont fusionné depuis, pour former l'agglomération du Pays d'Issoire et Hautes Terres Communauté.*

---

### Projets

#### Carte d'identité

##### Territoire

Le Cézaillier. 45 communes membres concernées. 10 000 habitants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne. Région Auvergne-Rhône-Alpes. Départements du Puy-de-Dôme (63) et du Cantal (15).

Bassin versant de l'Alagnon. 104 000 ha environ.

Superficie du territoire du projet « Cézallier Bio » : 109 000 ha.

## **Enjeu eau**

Contexte général : Globalement, la ressource en eau est de bonne qualité sur les hauteurs où l'agriculture extensive domine. Dans les vallées, l'eau est de qualité moyenne.

Contexte réglementaire : aucun captage Grenelle

Cadre d'action mobilisé : convention entre deux collectivités participant au « Cézallier Bio » (Agglo Pays d'Issoire et Hautes Terres Communauté)

Masse d'eau concernée : Le Cézallier est un plateau volcanique français du Massif central, l'altitude varie de 800 à 1 500 mètres. L'eau provient des anciens volcans et de l'activité des glaciers.

## **Caractéristiques agricoles**

Productions dominantes : élevage bovin. 46% bovins viande, 35% bovins lait

Productions secondaires : élevage caprin et ovin, maraîchage, viticulture, cultures de céréales

Surface agricole utile (SAU) du territoire du projet « Cézallier Bio » : 63 160 ha dont 3,6% en bio.

810 exploitations agricoles, dont 44 exploitations bio.

## **Mots-clés**

Sensibilisation. Valorisation. Bio. Vitalité démographique.

## **Actions mises en œuvre**

### **INTRODUCTION**

Dans le Cézallier entre 1973 et 2013, la population chute de moitié. Le nombre d'agriculteurs diminue très fortement, un phénomène accéléré par une mauvaise conjoncture du lait à plusieurs reprises. De nombreux éleveurs réorientent leur exploitation pour produire uniquement de la viande, dont le prix est moins fluctuant et assure plus de stabilité.

Dans les années 2000, l'une des communautés de communes du Cézallier, Ardes Communauté, réalise un diagnostic du foncier agricole pour anticiper les potentielles transmissions d'exploitation et les accompagner. La sensibilité du président à l'époque aide à impulser une dynamique en faveur de l'agriculture biologique.

La réflexion est partagée aux autres collectivités du Cézallier : elle va aboutir à l'embauche d'une animatrice en 2016

pour le projet « Cézallier bio ». Ses missions visent à éviter la baisse du nombre d'exploitations agricoles, en élaborant avec la profession agricole et les autres acteurs du territoire des stratégies pour que les agriculteurs puissent mieux vivre de leur métier. Parallèlement, une meilleure valeur ajoutée du produit agricole contribue à forger une identité propre au Cézallier, qui existe sur des territoires voisins comme l'Aubrac.

## **ACCOMPAGNEMENT DES CHANGEMENTS DE PRATIQUES AGRICOLES**



### **La réalisation d'entretiens**

Fin 2016, une lettre d'information consacrée au projet « Cézallier bio » a été envoyée à tous les producteurs du territoire. Les agriculteurs qui le souhaitent ont réalisé un entretien individuel avec l'animatrice. L'enquête – toujours en cours – permet d'évaluer la capacité de développement de l'agriculture biologique à partir de l'intérêt qu'elle déclenche chez les producteurs. La dernière partie du questionnaire porte sur le potentiel de conversion de l'exploitation. Les agriculteurs qui le demandent sont ensuite orientés vers les Chambres d'agriculture ou les Groupements d'agriculture biologique pour établir un diagnostic de conversion. Ce travail, réalisé en amont de celui des organismes techniques, permet d'identifier des freins liés à la conversion avec les producteurs, et de les lever, quand cela est possible.

### **L'organisation de journées portes ouvertes**

Des journées portes ouvertes ont été organisées à destination des producteurs, dans des fermes bio. Elles amoindrissent les craintes vis-à-vis de l'agriculture biologique, mais donnent aussi l'occasion de nouer des contacts avec les intermédiaires commerciaux : un administrateur de Biolait et un représentant de la coopérative CELIA ont pris part à la journée de visite de l'exploitation laitière par exemple. Lors des journées de visites de fermes de production bovine bio était présent un représentant de Biovie Auvergne.

### **Une convention de partenariat entre l'agglomération, Bio 63 et Bio 15**

Dans le cadre du « Cézallier Bio », une convention entre l'agglomération et deux groupements départementaux d'agriculture biologique, Bio 63 et Bio 15, a été signée. Elle offre un cadre à la coordination. Toutes les journées de visite sont organisées conjointement ainsi que les rencontres avec les opérateurs des filières bio. Pour les événements à destination du grand public, les moyens de communication sont mutualisés.

## **STRUCTURATION DES DÉBOUCHÉS**



En plus des opérateurs des filières longues (Sodiaal, Lactalis), un magasin de producteurs est présent sur le territoire, à Massiac. Dans un village proche du Cézallier, Besse, un autre magasin vient d'ouvrir, où des agriculteurs du Cézallier vendent leurs produits. Le village de Besse est un point stratégique car il accueille de nombreux touristes pendant la saison de ski et en été. Des marchés hebdomadaires se tiennent à Ardes, Massiac, Allanche, Marcenat, Condat ainsi que deux marchés nocturnes, à Anzat le Luguët et Condat pendant les mois de juillet et août. Des AOP laitières apportent de la valeur ajoutée aux produits : à l'échelle du « Cézallier Bio », on retrouve les cinq AOP auvergnates (Cantal, Fourme d'Ambert, Salers, Bleu d'Auvergne, Saint-Nectaire).

#### **Un atelier de transformation laitière en projet**

Cinq fermes se sont engagées dans le projet d'un atelier de transformation de lait bio. Des réunions sont organisées pour déterminer les objectifs. À ce stade, des études de marché sont en cours de réalisation. Un projet exemplaire existe – la « laiterie de la Tourette » – en bordure du territoire du Cézallier bio dans le pays d'Issoire. Elle associe trois fermes autour de la fabrication de yaourts et de faisselles.

#### **La possibilité d'une filière locale pour la viande**

Grâce aux entretiens individuels avec les producteurs, l'idée de proposer des solutions aux éleveurs désireux de se convertir au bio a émergé. Des visites ont été proposées par l'agglomération du pays d'Issoire et Hautes Terres Communauté, à l'abattoir à Neussargues par exemple (Cantal) où se sont rendus une trentaine de participants. L'abattoir, certifié bio, comporte également un atelier « découpe ». Il pourrait proposer ses services aux éleveurs du Cézallier car il s'agit d'un outil qui n'utilise pas encore la totalité de sa capacité de fonctionnement.

#### **ACTIONS NON-AGRICOLES**

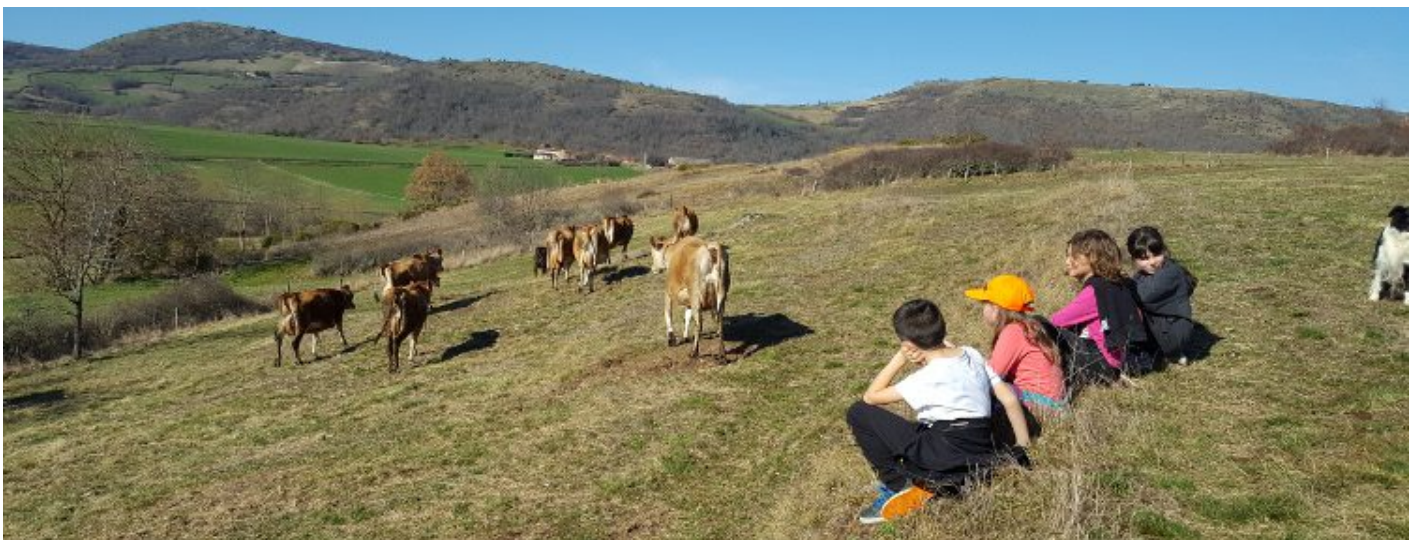


### **Préservation de la biodiversité**

Un concours « prairies fleuries » est organisé dans le cadre du contrat territorial de l'Alagnon.

### **Sensibilisation et pédagogie**

- Organisation locale d'événements nationaux. Semaine « manger bio et local ». En collaboration avec le service « Culture » de l'agglomération du Pays d'Issoire, un spectacle a été organisé dans une bergerie bio. « Printemps bio » avec visite d'une fromagerie bio du Cézallier et balade
- Information lors de la foire de la Sainte-Paule à Issoire, avec la tenue d'un stand « Cézallier bio » dans une halle avec 250 exposants dont des producteurs bio, 10 000 visiteurs
- Intervention en centres de loisirs avec visite d'une ferme en conversion vers l'agriculture biologique et actions de sensibilisation au gaspillage (fabrication de compost notamment)
- Intervention pour les temps périscolaires dans les écoles (organisation de jeux autour de l'AB, saynètes de théâtre et visites de fermes bio, participation au concours des petits reporters de la bio)



## Gouvernance

Un comité de pilotage restreint, constitué des élus des deux collectivités du territoire du Cézallier se regroupe tous les deux mois en moyenne pour valider les actions à réaliser.

Un comité de pilotage global se réunit une fois par an pour valider les grandes orientations du projet. Il rassemble les membres du comité restreint, des agriculteurs, des représentants des filières agricoles et associations d'agriculteurs ou citoyennes, des collectivités.

### Les membres du comité de pilotage global :

<b>Monde agricole</b>	<b>Collectivités</b>	<b>Population Associations</b>
Chambre d'agriculture du Cantal et du Puy-de-Dôme	Deux agglomérations : Pays d'Issoire	Terre de Liens Auvergne
Comités interprofessionnels des AOP	Hautes Terres Communauté	
Cantal conseil élevage	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne	
Établissement départemental de l'élevage (63)	Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon	
SAFER	Conseils départementaux (63 et 15)	
Bio 63 et Bio 1	Conseil Régional	
FRAB AURA	Agence de l'eau Loire-Bretagne et Agence de l'eau Adour Garonne	
Cant'ADEAR		
Agriculteurs bio (3)		

## Éléments financiers

Aides publiques uniquement

Le budget global pour 2016-2018 s'élève à 100 000 €.

- Le programme LEADER (Liaison entre acteurs du développement rural) apporte un soutien financier de 36%.
- La région Auvergne Rhône-Alpes apporte un soutien financier de 58%, issu de l'enveloppe « territoires bio-exemplaires ».
- L'Agence de l'eau Loire Bretagne apporte un soutien pour l'année 2018-2019 de 6% via le Contrat territorial de l'Alagnon.

## Résultats

- 23 conversions bio et une installation en bio entre 2016 et 2018
- Signature d'une convention entre l'agglomération, Bio 15 et Bio 63
- Partenariats avec les acteurs du territoire : l'agglomération est l'un des maîtres d'ouvrage du Contrat territorial de l'Alagnon, elle propose des actions dans le cadre du projet « Cézallier Bio ». (Les autres maîtres d'ouvrage sont les Chambres d'agriculture, les GAB, les association Cant'ADEAR et Mission Haies\*)

*\*Mission Haies est une mission technique dédiée aux bocages et à l'agroforesterie. Elle est rattachée à l'association Union régionale des forêts d'Auvergne.*

## **Facteurs de réussite**

- Proximité de l'agriculture locale avec l'agriculture biologique : agriculture de montagne, extensive
- Volonté politique locale
- Moyens financiers dédiés au projet « Cézallier Bio »
- Connaissance fine du milieu agricole grâce aux entretiens réalisés

## **Difficultés rencontrées**

- La mobilisation des producteurs est difficile. Le bio pâtit de l'étiquette écologiste et le manque de débouchés, surtout en filière viande, engendre des craintes.
- La spéculation foncière tend à faire augmenter le prix des terres, qui atteint 10 000 € par hectare pour les zones d'estives. Cela freine les reprises d'exploitation.
- La fusion des collectivités en 2017 a fait changer le cadre de travail et a conduit à la nécessité de mobiliser de nouveaux élus.

## **Perspectives**

- Organisation de visites de fermes bio lors de la saison estivale en partenariat avec l'Office de tourisme, à destination du grand public.
- Introduction de produits bio et locaux en restauration collective et notamment dans les cantines scolaires. Des journées de sensibilisation des élus et des formations avec les gestionnaires des cantines pourraient être organisées.

## **C'est à refaire**

- Journées portes ouvertes
- Participation au concours des petits reporters bio dans les écoles, organisé par l'Agence bio

## **Contacts**

Camille Désire • Animatrice Cézallier Bio • Agglomération Pays d'Issoire • [camille.desire\[at\]capissoire.fr](mailto:camille.desire[at]capissoire.fr) • 04.73.55.94.56